



Info Confrançon

Décembre 2015 - Bulletin municipal n° 42
www.confrancon.fr



Sommaire



Le mot du Maire	4
------------------------------	----------



Vie communale

Investissements 2015	6
Voirie	9
Recensement	10
Cérémonie du 11 novembre	11



Services municipaux

Etat civil	12
Cimetière	12
Tarifs des locations	13



Vie scolaire

L'équipe éducative	14
Les projets de l'année scolaire 2015-2016	15



Vie associative	16
------------------------------	-----------



Vie locale

Nouvelles entreprises	21
Bar éphémère	21



Infos territoriales	22
----------------------------------	-----------



Habitat	25
----------------------	-----------



Evénement

Cinquantenaire de la Communauté de communes	26
Banquets des Conscrits 2015	28

Cérémonie des vœux



*Christiane COLAS, Maire de Confrançon
et l'équipe municipale
invitent toute la population
à la cérémonie des vœux
samedi 9 janvier 2016, 15 heures
à la salle des fêtes.*

*Ce temps fort de la vie communale
sera l'opportunité :
d'accueillir les nouveaux habitants, de saluer
l'équipe masculine de l'A.S.C. Basket,
d'échanger autour des projets actuels et futurs
portés par la municipalité,
de partager le verre de l'amitié
en toute convivialité.*

Meilleurs vœux 2016

*Une vidéo réalisée à l'occasion du cinquantième
de la Communauté de communes
de Montrevel en Bresse sera présentée.*

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie

1 place de la Mairie,
01310 Confrançon
04 74 30 27 38
E-mail: mairie@confrancon.fr
Site internet: www.confrancon.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 10h00 à 11h30
- Mardi : 13h30 à 17h00
- Vendredi : 15h00 à 19h00

Numéros utiles

- École de Confrançon
04 74 25 24 31
- École de Curtafond
04 74 25 70 41
- Crèche Câlins et Trotinettes
04 74 30 14 37
- Garderie & Centre de Loisirs
Copain-Copine : 04 74 25 22 53
- Restaurant scolaire
07 87 93 16 93

Directeur de publication :

Christiane Colas (Maire)

Secrétariat de mairie : Sylvaine Martin et
Roselyne Magnin

Commission information : Karen Marvie,
Chrystelle Guixa, Jean-Paul Buellet,
Joëlle Taboulot, Sylvie Triplet,
Jean-Luc Fromont

Conception graphique : Gary Leroux

Imprimé sur papier recyclé par Comimpress





» Ce périmètre est déjà connu des élus, puisqu'il correspond au bassin de vie de Bourg-en-Bresse (Cap3b) qui inclut 7 intercommunalités

Une intercommunalité plus forte...

En célébrant le cinquantenaire de la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse le 29 août dernier, nous fêtons en fait la fin d'une époque !

En effet, la loi « NOTRe » relative à la nouvelle organisation territoriale de la République prévoit de renforcer les intercommunalités pour plus d'intégration.

C'est ainsi que le 12 octobre 2015, Monsieur Laurent TOUVET, Préfet de l'Ain, nous dévoilait le schéma départemental de coopération intercommunale, fruit d'une concertation engagée entre le Préfet et les élus depuis quelque temps.

Pour ce qui nous concerne, ce sera un périmètre déjà connu des élus, puisqu'il correspond au bassin de vie de Bourg-en-Bresse (Cap3b) qui inclut 7 intercommunalités : celles de Bourg-en-Bresse Agglomération, Montrevel, Treffort, Ceyzériat, St-Martin du Mont, Coligny, St-Trivier de Courtes, regroupant 77 communes pour une population avoisinant 130 000 habitants.

L'objectif sera d'être intégré dans un espace économique et un bassin d'emploi plus cohérents avec une solidarité financière étendue à un territoire plus vaste.

Toutes les communes devront délibérer avant la fin de l'année pour cette adhésion ; ensuite, le Préfet arrêtera le schéma départemental avant le 16 mars 2016.

Je reste pour ma part très sereine et confiante dans l'avenir d'un territoire élargi en plein développement où je participe déjà aux décisions en tant que 1ère vice-présidente depuis plusieurs années au côté de JF Debat, maire de Bourg-en-Bresse et président de Cap3b. Dans les faits, nous ne ferons que poursuivre la dynamique déjà enclenchée sur la Communauté de communes de Montrevel.

Je reste à votre disposition pour en parler, plus spécifiquement le 9 janvier 2016, à l'occasion des vœux, où je vous attends nombreux.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

**Votre maire,
Christiane COLAS.**

Le futur périmètre suite à la fusion des sept intercommunalités prévue au 1^{er} janvier 2017

Les communautés de communes



Investissements 2015

Réfection de la toiture de la salle des fêtes et construction d'un auvent

Coût : 225 433 €
dont environ 45 000 € de frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage, études et diagnostics obligatoires



Réfection de l'allée du stade de football

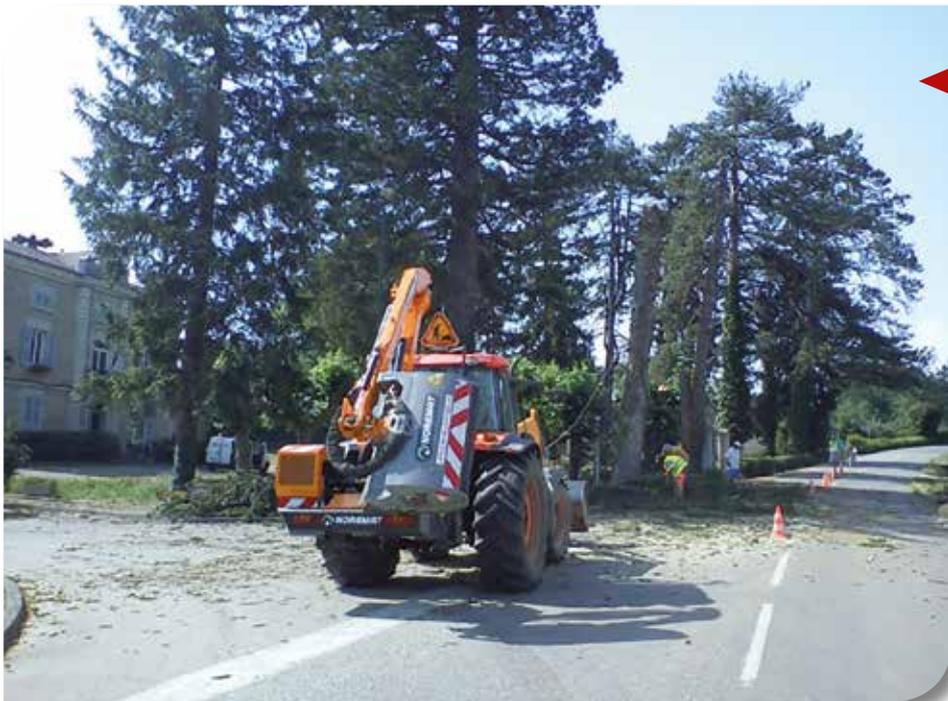
Coût : 2 311 €



Mise en accessibilité de la salle des fêtes et divers bâtiments communaux

Rampe handicapés et garde-corps de la salle des fêtes : 14 828 €
Bandes de signalisation sur les portes vitrées de la salle des fêtes, du gymnase, de la garderie et du restaurant scolaire : 600 €





Démontage et abattage de 7 conifères autour du monument aux morts

Coût : 1 290 €

Ces arbres étaient devenus dangereux car vieux et malades avec entre autres de multiples nids de chenilles processionnaires : la municipalité a pris la décision de les faire couper. Une réflexion est en cours afin d'embellir et agrémenter le parc de la mairie avec de nouvelles plantations.



Aménagement du restaurant scolaire

Coût : 75 580 €

Dont isolation acoustique (isolation sous plafond, tableaux de toile imprimée, mise en place de balles de tennis aux pieds des chaises)

Vie communale



Une aire de jeux au village

Coût : 8 800 €

Acquisition de matériel pour l'entretien de la commune et la démarche 0 pesticide

Epareuse : 27 000 €
Réciprocateur : 760 €



Voirie

Tous les travaux relatifs à la voirie communale sont réalisés par les services techniques de la Communauté de communes de Montrevel. Chaque commune se voit attribuer une dotation en début d'année, à partir de laquelle elle établit la liste des travaux à réaliser sur son territoire. Il est toutefois possible de financer d'autres travaux en dehors de cette dotation.

Pour 2015, la dotation de Confrançon s'élève à 64 531 €.

Programme 2015 sur dotation communautaire

- La petite route pour 8 058 €
- Route de St Genis sur Menthon pour 23 792 €
- Chemin Etang Chely pour 1 992 €
- Impasse du Jardin du Logis pour 2 897 €
- Chemin de la Sapinière pour 7 755 € : suite à son renforcement en 2014, il a fallu procéder à un revêtement superfi-

ciel pour le pérenniser

- Création de la fosse des jeux pour les enfants : 3 198 €
- Entretien de la voirie existante pour 6 022 €

Le reliquat sera reversé au budget 2016.

Matériel de désherbage alternatif

Une démonstration de matériels de désherbage alternatif a été organisée le vendredi 2 octobre à Confrançon. Cette action s'inscrit dans la démarche 0 pesticide engagée par la municipalité : il s'agit de rechercher des outils susceptibles de lutter contre l'invasion d'une végétation non désirée. Notre commune est pionnière dans la mise en œuvre de ces changements de pratiques.

Martial Loisy, adjoint à la voirie et le syndicat Veyle Vivante avaient convié agents techniques et élus des communes de la Communauté de communes et au delà. Pas moins de 9 communes étaient représentées, signe qu'il s'agit bien là d'une préoccupation partagée alors que se rapproche **l'interdiction qui sera faite aux communes à compter du 1^{er} janvier 2017 d'utiliser des produits phytosanitaires sur les espaces verts, les promenades ouvertes au public et la voirie.** D'aucuns regrettaient que les excès liés à l'usage des pesticides aient conduit à leur interdiction totale. Il faut dire que le défi est de taille pour les municipalités et leurs agents techniques, et qu'il est bien nécessaire de



prendre conscience que les espaces verts ne seront plus jamais comme avant.

Le représentant en matériel, qui animait la démonstration ne disait pas autre chose : il ne faut pas comparer le résultat de la machine par rapport à ce que l'on faisait

avec le désherbant (que l'on ne pourra plus utiliser) mais avec le désherbage manuel ! La municipalité est actuellement en réflexion pour l'acquisition de ces matériels qui ne sont qu'aux prémices de leur diffusion.

Recensement

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! **Il aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016.** Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmaciens...

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'in-



formation que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Cérémonie du 11 novembre

Beaucoup de monde ce 11 novembre au matin pour commémorer l'armistice de la Grande Guerre de 14-18 en un long défilé intergénérationnel tel que la commune n'en avait pas connu depuis longtemps. Parmi cette foule, deux personnes ont attiré les regards, il s'agit de Ludovic Mistral et Isabelle Roux, nouveaux habitants de Confrançon.

Rencontre avec deux passionnés d'histoire

Ludovic, comment êtes vous arrivés à Confrançon ?

Nous sommes originaire d'Aix en Provence et d'Avignon, je suis automaticien / roboticien et travaille chez Innovtec Industrie à Chatillon sur Chalaronne. Isabelle est ostéopathe et exerce dans un cabinet au Centre Biobourg à Bourg. Confrançon est situé à mi-chemin entre Mâcon et Bourg et pas très loin de Chatillon. C'est donc un lieu intéressant pour nous.

Quelles motivations vous ont conduits à participer « en tenue d'époque » au défilé du 11 novembre à Confrançon ?

Faisant parti d'un groupe de reconstitution historique Première Guerre «Association du poilu de la Marne», nous sommes régulièrement amenés à participer à des commémorations militaires. Pour le centenaire, il nous paraît impossible de ne pas porter nos costumes et uniformes pour le 11 novembre. Au delà de la reconstitution, le devoir de mémoire est important.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre passion de l'histoire ? Comment se



traduit-elle dans vos activités de loisirs ?

La reconstitution est une passion que nous partageons Isabelle et moi. C'est ainsi que nous nous sommes rencontrés. Cela occupe une grande partie de notre temps. Nous sortons entre 8 et 10 weekends dans l'année sur toute la France et l'Europe. Pendant la saison dite morte, il faut confectionner et refaire les costumes, nettoyer le matériel, s'occuper des futures sorties, contacter les artisans pour les pièces à reproduire, chercher des sources correspondant aux périodes qui nous intéressent, écumer les musées, visiter des lieux historiques... Nous reconstituons 4 périodes : 1180-1230; 1380-1400; 1500-1530; 1914-1918. Il nous faut donc 4 costumes minimum chacun, plus tout

l'équipement d'époque qui correspond : mobilier, vaisselle, tente, armement, armure...

Quelle place doivent occuper l'histoire et la commémoration dans la société contemporaine ?

La France est un pays qui est dit «passionné d'histoire». Il faut se souvenir de ce qui s'est passé et le comprendre afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs. Cependant il est nécessaire de faire ses recherches par soi-même et d'être curieux vis à vis de notre histoire et des clichés populaires. Il faut être prudent avec la commémoration. Commémorer, c'est aussi comprendre l'état d'esprit et la situation de l'époque.

Naissances

CHARVET OKALLA Louise	née le 02/12/2014
LAPRAY Elsa	née le 18/12/2014
AMIROUCHE Cassandra, Ouardia	née le 28/01/2015
DERUDET Cassandre	née le 05/02/2015
IMBERT Paul, Louis, Marcel	né le 09/02/2015
PEULET Ayden	né le 09/02/2015
BOULANGER Fidéline, Pélagie	née le 21/04/2015
RAYBAUD Lila	née le 29/04/2015
JACQUILLET Timaté	né le 04/05/2015
BREVET Romain, Pierre, Charles	né le 19/05/2015
CHAPUIS Léane	née le 31/05/2015
CHANEL Enzo	né le 10/07/2015
VAILLEND PARADEIS Norah	née le 10/08/2015
MENDES Cristiano, Armenio	né le 28/08/2015
LUQUIN Arthur	né le 31/08/2015
FLAMIN Lily	née le 06/10/2015
BOULY TOURNIER Anaé, Mathilde, Rose	née le 29/11/2015

Etat civil arrêté au 01/12/2015

Mariages

Hayate ZERDOUNI et Ghislain BOUVIER
le 10 janvier 2015
Melisa ORIC et Paulo César SOARES MATEUS
le 25 avril 2015
Patricia FERBER et Alain Gérard André RICHARD
le 24 octobre 2015

Décès

Jean-Paul FAILLET	le 11 décembre 2014
Victor Eugène STAËLENS	le 14 décembre 2014
Virgile Jacques Paul Gaston HANTZ	le 26 décembre 2014
Clément FAVIER	le 27 janvier 2015
Juliette Philiberte DREVET veuve VIEUX	le 10 février 2015
Marcel BILLOUD	le 07 mars 2015
Jean-Yves MARMONT	le 06 avril 2015
Robert GAILLARD	le 26 avril 2015
Edwige ANGRAND veuve GUILLERMINET	le 21 mai 2015
Norbert, Raymond, Frédéric ROLLY	le 28 octobre 2015
Arlette, Juliette JARRAVEL veuve BONNET	le 22 novembre 2015
René ROZIER	le 23 novembre 2015
Michel PERRAT	le 24 novembre 2015

Cimetière

Tarif des concessions et emplacements cinéraires, taxe d'inhumation

Délibération du conseil municipal du 19/12/2014 avec tarifs applicables au 1er janvier 2015 :

- Concession pour inhumation en pleine terre ou en caveau (2m²) pour 30 ans 250€
- Concession pour inhumation en pleine terre ou en caveau (2m²) pour 50 ans 400€
- Concession pour une case au Columbarium pour 15 ans 650€
- Concession pour une case au Columbarium pour 30 ans 1 200€
- Instauration de la taxe de dispersion et d'inhumation 30€

Règlement du cimetière

La révision du règlement du cimetière a été approuvée par le conseil municipal en date du 20/11/2015. Ce dernier est visible en mairie et sur le site internet de la commune.



Tarifs des locations

La remise des clefs et l'état des lieux sont assurés par le secrétariat de mairie.
Prendre rendez-vous au 04 74 30 27 38.

Stationnement commercial

- Occasionnel : 25 € / jour / véhicule
- Commerçant régulier : 30 € / mois
- Taxi : 30 € / an

Bâtiment Salle des fêtes et autres - Délibération du 21/02/2014 et du 21/11/2014

CAUTION 300,00 €	Salle des fêtes	Cuisine	Annexe	Salle de réunion	Appenti du four
Associations communales ou de la Communauté de communes					
Manifestation	55 €	45 €	20 €		Gratuit
Assemblée Générale, réunion	Gratuit		Gratuit	Gratuit	
Professionnels ou particuliers de la commune					
Manifestation 1er jour	180 €	60 €	80 €	30 €	20 €
Manifestation 2ème jour	50 €	30 €	40 €	30 €	20 €
Professionnels, particuliers ou associations hors commune					
Manifestation 1er jour	350 €	120 €			
Manifestation 2ème jour	100 €	60 €			
Assemblée Générale, réunion	60 € / demi-jour			30 € / demi-jour	

Espace Robert Busnel - Délibération du 23/10/2009

	Associations de la commune	Associations de la Communauté de Communes	Associations hors Communauté de Communes
Utilisation entraînement collectif	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Utilisation compétition, matches, tournois	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Centres de loisirs Crèche	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Manifestation sportive à but lucratif	40 €	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal
Manifestation non sportive à but lucratif	60 €	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal

Nous rappelons aux associations que, même répertoriées au calendrier des fêtes, les manifestations nécessitant l'utilisation de salles et une déclaration de buvette doivent faire l'objet d'une demande au préalable en mairie dans les délais suivants :

- réservation et location de salle : dès que vous avez vos dates de manifestations et au moins 1 mois avant,
- déclaration de buvette et réservation de matériel : 15 jours avant la manifestation. **Le matériel (grilles, barrières) ne doit en aucun cas être demandé auprès des agents techniques de la commune.**

L'équipe éducative

Près de 220 enfants ont effectué leur rentrée scolaire au sein du RPI Confrançon-Curtafond (regroupement pédagogique intercommunal) avec l'arrivée de nombreux « petits » qui font leur apprentissage de l'école. A Confrançon, quelques changements sont intervenus au sein de l'équipe éducative, que nous vous invitons à découvrir, avec notamment l'arrivée d'un nouveau directeur.

Une école où les projets ne manquent pas.

Un nouveau directeur

Je suis de retour dans le département après presque quinze ans d'absence.

J'ai eu la chance de pouvoir enseigner plusieurs années en Guyane ainsi qu'en Tunisie par l'intermédiaire de l'AEFE. (Agence pour l'enseignement français à l'étranger). Durant mon parcours j'ai eu l'occasion d'occuper des postes très différents comme maître de CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) de CLAD (classe d'adaptation) mais aussi sur tous les niveaux en tant que remplaçant même si ma plus grande expérience reste sur le CM2.

Mon épouse étant enseignante aussi, notre demande pour enseigner dans les écoles de la Bresse est un choix commun pour faire une pause.

Je souhaite remercier tous les intervenants sur l'école pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé ainsi que pour la disponibilité et la réactivité de tous.

Stéphane Cornielle
Directeur d'école



De gauche à droite :

Mme Doucet enseignante en GS/CP, Mme Troisgros ATSEM en PS, Mme Priore enseignante en PS, M Cornielle enseignant en MS/GS et direction, Mme Bonna enseignante en CE1, Mme Cailly enseignante en PS/MS, Mme Hauquier ATSEM en MS/GS, Mme Desbrieres agent d'entretien.



De gauche à droite :

Mme Sinardet enseignante en complément en GS/CP, Mme Rozand CUI, Mme Franon ATSEM en PS/MS, Mme Colas ATSEM en GS/CP et Mme Broyer enseignante en complément en MS/GS.

Projets et activités de l'année pour l'école de Confrançon

Semaine du goût

Jeudi 15 octobre, réalisation de confiture, soupe, crêpes... par les classes de petite, moyenne et grande sections.

« Quelle soupe pour quelle saison ? »

Vendredi 4 décembre, avec le Restaurant scolaire, animation en 3 temps : découverte des fruits et légumes de saison le matin avec les classes, soupe au restaurant scolaire avec ces légumes, sensibilisation des parents aux légumes de saison à 16h.

« Les sciences en maternelle »

Congrès des jeunes chercheurs, les 12 et 19 novembre, échanges avec d'autres écoles...

Peinture au sol et fresques murales

Réalisation de circuits au sol pour les trottinettes, raquette au sol devant le panier de basket, marelles... et de fresques murales sur panneaux bois qui seront fixées sous le préau.

Spectacle de Noël

« La bûche de Nerolin » de la compagnie Pois de senteur : 2 décembre.

Marché de Noël

En collaboration avec le Sou des écoles, réalisation d'objets à vendre.

Les petites scènes vertes

« L'ours qui avait une épée » ou « Le roi des sables », pour les classes de petite, moyenne et grande sections.

« Le jour le plus court »

Fête du court métrage les 18, 19 et 20 décembre, visionnage de films et commentaires.

Spectacle des JMF « En enfantie »

17 mars pour les classes GS/CP et CE1.

Rencontres USEP

Différents sports type jeux de ballon, gymnastique, orientation, athlétisme... pour les niveaux MS/GS et CE1.

Correspondance

Correspondance de la classe GS/CP avec une classe de Buellas.

Elevages en classe

Elevage de poissons, phasmes et chenilles.

Une année riche en projets... de plus les classes travailleront sur des thèmes en commun.

Ces thèmes seront abordés sur les périodes différentes :

- période 1 : Semaine du goût
- période 2 : Les sorcières et les citrouilles puis Noël
- période 3 : Les 5 sens, les contes
- période 4 : Le jardinage
- période 5 : Les petites bêtes en lien avec le projet musique.

Effectifs

	Confrançon	Curtafond	Total
PS	29	9	38
MS	25	9	34
GS	20	5	25
CP	12	4	16
CE1	15	10	25
CE2	16	9	25
CM1	18	9	27
CM2	20	7	27
Total	155	62	217

Liste des associations

Ecole et Culture

Copain-Copine

Garderie périscolaire, centre de loisirs, aide aux devoirs

Virginie BONNAMENT : 06 60 17 20 30

Marie-Laure LOUVET, directrice :

04 74 25 22 53

copain-copine01@orange.fr

Restaurant scolaire

Jennifer GUERRY : 06 87 24 72 45

jennifer.guerry@gmail.com

Magali DESPLANCHES : 06 66 54 42 32

madesa@neuf.fr

Sou des écoles laïc

Fabien PUVILAND : 06 21 71 76 24

puviland.fabien01@orange.fr

Loisirs & culture, bibliothèque

Isabelle POCHON : 04 74 30 29 40

associationloisirsetculture@gmail.com

Ami-mots : Scrabble

Rosa Marie HOAREAU : 04 74 30 24 21

Sports

Football club

Mickaël BROYER : 04 74 52 40 70

06 17 14 03 45

mickael.broyer@orange.fr

A.S.C. Basket

Stéphanie FONTAINE : 06 30 16 50 16

Sandrine PEZANT : 06 89 91 60 77

Gym à Confrançon

Joëlle TABOULOT : 04 74 30 24 72

Planète Tennis

Monique PERRET : 04 74 51 10 73

06 17 14 03 45 - planete-tennis@fft.fr

16 - Info Confrançon

Autres

Amicale

des anciens combattants

Bernard VERNE : 04 74 25 20 17

Amicale

des sapeurs pompiers

Christian DUPRE : 04 74 25 23 94

christian.dupre@cnh.com

Club des retraités

Marc CHAPATON : 04 74 30 21 90

Comité de fleurissement

Marie-Claude FELIX : 04 74 30 26 07

Comité des fêtes

Julien BERNIGAUD : 06 43 40 50 18

comitedesfetes01310@gmail.com

Comité paroissial

Christiane DELEBASSEE : 04 74 30 20 22

Société de Chasse

Laurette MUTIN : 04 74 30 25 66

Associations

Communauté de communes

Bresse Tonic Foot

Jean-Noël TARTARIN : 06 14 69 52 00

t.jean-noel@orange.fr

Rugby Club

Canton Montrevel

Paul EBAYER : 06 07 99 29 56

paul.ebayer@mma.fr

Bresse Tennis de Table

Corinne CURT : 04 74 25 95 63

corinsecurt@sfr.fr

Jean-Marc BERTHOLAT : 04 74 30 80 15

bertholatjm@gmail.com

Echecs - Cavalier Fou Bressan

Sylvain WLASSEWITCH : 03 85 72 80 93

cavalierfoubressan@wanadoo.fr

Ecole de musique

de la Plaine Tonique

Florence BAZZANA-VELON : 04 74 25 41 38

ecole.musique.montrevel@orange.fr

florence.bazzana@cc-montrevelenbresse.fr

Coopération

et Solidarité Internationales

Jocelyne WLASSEWITCH : 06 84 09 42 45

csi@cc-montrevelenbresse.fr

Office du Tourisme du Canton de Montrevel

Patrice THÊTE : 04 74 25 48 74

accueil@tourisme-montrevelenbresse.fr

Amicale des Anciens combattants

L'amicale des Anciens Combattants a été créée en Préfecture de l'Ain le 18 février 1930. A son origine, elle comptait 130 adhérents et son Président se nommait Alexandre PRELONGE. Aujourd'hui, l'Amicale ne compte plus que 12 adhérents, il y a lieu de se poser des questions...

Mais nous sommes fiers d'avoir parmi nous le doyen de la commune, le dernier combattant de 39-45 : Monsieur Emile RIGOLLET.

Le bureau actuel se compose de son Président Bernard VERNE – A.F.N., son secrétaire David MOREL – O.P.E.X. (Opérations extérieures), son trésorier Marc CHAPATON – sympathisant et de ses membres Michel BARTHELEMY, Jacques RAVET, Mar-

cel REYDELLET et Paul MANIGAND.

Chaque année, nous commémorons le 8 mai, 19 mars et 11 novembre. Nous remercions Mme le Maire et son Conseil Municipal, les sapeurs-pompiers, les écoles, les conscrits et la population pour leur présence lors des défilés et cérémonies, ainsi que l'Avenir Saindidois.

Le banquet des Anciens Combattants a toujours lieu le 11 novembre et depuis l'an dernier, nous tenons au cours du repas notre Assemblée Générale en présence de Mme Le Maire.

Renseignements :

Bernard VERNE : 04 74 25 20 17

Les conscrits de Confrançon

L'association des conscrits regroupe des jeunes de 18 à 20 ans ayant grandi au village de Confrançon. La classe organisatrice du banquet désigne son bureau et explique le fonctionnement aux nouveaux.

En plus de passer de bons moments entre jeunes lors des tournées, nous faisons la connaissance des habitants tout en faisant vivre la tradition. Chaque samedi, pendant six mois, nous passons dans toutes les maisons afin de récolter de l'argent pour organiser le banquet des classes et les matefaims au mois de février.

Ce grand week-end festif a pour but de regrouper toutes les générations et classes sociales du village.

Les personnes dont l'année de naissance se termine en 1 ou en 6 seront cette année conviées au banquet des classes, où l'on dégustera ensemble un repas gastronomique et la célèbre soupe à l'oignon. Le lendemain, tout le village sera invité à



venir manger les matefaims préparés la journée par les conscrits.

Cette année, les conscrits de 96-97-98 organisent le banquet des classes le dimanche 21 février et les matefaims le lundi 22 février 2016.

Comité des fêtes

Forum des associations

Nous avons organisé cette année le premier forum des associations de Confrançon.

La majorité des associations sportives et culturelles étaient présentes. Certaines comme le Restaurant scolaire et le Basket en ont même profité pour tenir une permanence pour leurs inscriptions.

Ce rassemblement a été un succès puisque les habitants de Confrançon sont venus nombreux découvrir les stands installés par les responsables, participer à la tombola ainsi que boire un verre en dégustant une bruschetta à la buvette du Comité des fêtes.

Nous reconduirons donc cette manifestation en début d'année scolaire 2016 dans la salle des fêtes.

Recrutement

Afin d'organiser au mieux l'ensemble de nos manifestations (fête patronale, marché gourmand et forum...) le Comité des fêtes recrute de nouveaux membres. Si vous êtes intéressés, vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à nous contacter.

Toute l'équipe du Comité des fêtes vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2016 .

Renseignements :

Julien Bernigaud : 06 43 40 50 18
comitedesfetes01310@gmail.com

Gym à Confrançon



L'association « Gym à Confrançon » est riche en diversité : gym tonique, Zumba, Gym douce, Salsa, Badminton et sports collectifs (volley, basket, foot, etc...)

Un rappel de l'activité « gym douce », tous les jeudis de 15h45 à 16h45, pratiquée à la salle des fêtes pour un meilleur confort et animée par notre fidèle animatrice Marie-Claude DEBONI, très appréciée de tous.

Parmi nos licenciés, nous comptons éga-

lement des messieurs qui nous accompagnent dans ce moment de détente sportive et relaxante...

Soignons notre corps et notre esprit pour bien vieillir...

Venez nous rejoindre, il n'est pas trop tard...

Renseignements :

Joëlle TABOULOT : 04 74 30 24 72

Comment devenir Sapeur Pompier Volontaire ?

- Etre âgé de 16 à 60 ans
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique (4 tests par an)
- Jouir de ses droits civiques

Renseignements

Gilles GUERRY - chef de Corps :

06 89 95 81 60

Christiane COLAS - Maire :

04 74 30 27 38



Ami-mots : scrabble

Si vous avez du temps libre, si vous voulez rencontrer des personnes sympathiques et croiser les mots avec elles, venez nous rejoindre au club de scrabble tous les mardis après-midi.

Vous pourrez vous détendre en maniant les mots de notre belle langue française et en explorer tous les arcanes.

Que vous soyez débutant(e) ou professionnel(le) confirmé(e), nous vous accueillerons avec plaisir.

Les membres du club.

Renseignements :

Romy HOAREAU : 04 74 30 24 21



Loisirs et culture



L'équipe de la bibliothèque a été très heureuse d'accueillir les 75 personnes, qui malgré le soleil radieux, sont venues pour notre porte ouverte le dimanche 8 novembre. Ce fut une belle journée placée sous le signe du jeu, de la bonne humeur et du rire. Elle s'acheva avec la partie de Memory géante dont les cartes ont été dessinées par 48 élèves du RPI. Les objets créés par les enfants durant l'atelier des vacances de la Toussaint ont été exposés dans le couloir sur l'arbre fait à partir des fiches roses.

Depuis le mois de mai, la bibliothèque a définitivement adopté le prêt informatisé avec ces 177 cartes lecteurs distribués et ces 4 455 documents enregistrés.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour continuer à faire vivre ce lieu pour les achats, le catalogage, les animations adulte et enfant, les permanences... selon les disponibilités et envies de chacun.

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël, réouverture le mardi 5 janvier 2016.

Le samedi 16 janvier, une animation «Premières Pages» se déroulera à la bibliothèque lors de la permanence afin de distribuer les livres aux familles ayant eu une naissance en 2014. Une matinée dédiée aux assistantes maternelles de la commune aura lieu le mardi 19 janvier. Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

La bibliothèque municipale,
22 route de Cornaton

Ouverture : mardi de 17h30 à 18h30
samedi de 10h30 à 12h

Renseignements :

Isabelle POCHON : 06 31 03 07 70
associationloisirsetculture@gmail.com,



Sou des écoles

L'association du Sou des Ecoles a pour but d'aider et d'assurer le prolongement et l'action de l'école publique par l'animation en son sein d'activités diverses à caractère éducatif, culturel, artistique, sportif ou social. Diverses manifestations ont lieu tout au long de l'année scolaire sur les deux communes du RPI. Nous remercions toutes les familles et habitants de nos communes qui répondent présents à nos rendez-vous.

Cette année une nouvelle équipe et un nouveau bureau de 9 membres volontaires et motivés font partie du Sou des Ecoles.

Toutes suggestions et aides de la part des parents sont toujours les bienvenues.

Notre assemblée générale avec le Restau-

rant Scolaire s'est tenue le vendredi 2 octobre 2015 à Curtafond. Nous rappelons l'importance de la présence des parents afin que ceux-ci puissent être au courant de toutes les actions menées pour nos enfants par les enseignants de nos deux écoles.

Cette année encore, un spectacle chorale regroupant tous les enfants du RPI a pu voir le jour pour le plus grand plaisir des enfants, parents, grands-parents, enseignants et l'équipe du Sou des Ecoles.

Nos rendez-vous pour l'année 2016

- Vendredi 9 janvier : veillée brûle sapin à Confrançon
- Vendredi 13 mars : tombola du Sou

- Samedi 25 avril : vente de plants fleurs et légumes à Curtafond
- Dimanche 3 mai : vide grenier à Confrançon
- Vendredi 12 juin : spectacle des enfants du RPI
- Vendredi 26 juin : remise des cadeaux aux CM2 à Curtafond

Nous serons heureux de vous accueillir et partager des moments de convivialité lors de nos diverses manifestations. A très bientôt...

Toute l'équipe du Sou des Ecoles

Renseignements :

Fabien PUVILAND : 06 21 71 76 24
puviland.fabien01@orange.fr

La journée boudin du Comité de fleurissement

Comme tous les ans au mois de novembre, les membres du Comité de fleurissement se sont mobilisés pour la confection de leur traditionnel boudin artisanal. L'opération a commencé le jeudi après-midi avec le montage du chapiteau et s'est poursuivie le lendemain toute la journée avec la fabrication et la cuisson du boudin. Le samedi matin a été consacré à la vente au public.

Ce n'est pas moins de 200 mètres de boudin qui ont été mis en vente et qui ont régalié les acheteurs que nous remercions de s'être déplacés nombreux pour soutenir notre effort d'embellissement de la commune. Le bénéfice tiré de la vente est en partie utilisé pour acheter des graines et des plants de fleurs qui égayeront les jardinières et les massifs du Bourg et du Logis-Neuf.

Les membres du Comité de fleurissement

font appel à tous les volontaires qui souhaiteraient les rejoindre pour continuer l'action entreprise, à savoir faire de notre village un espace accueillant et agréable.

Renseignements :

Marie-Claude Félix : 04 74 30 26 07



Nouvelles entreprises

De Nico Pizzas

Depuis octobre, De Nico Pizzas stationne sur la place du Logis Neuf le mardi à partir de 17 heures.



ML Garage

ML Garage est une jeune entreprise installée depuis juillet à Confrançon, impasse de Pouret. Passionnée de mécanique, l'équipe ML Garage intervient sur l'entretien, le diagnostic électronique ou la réparation des véhicules automobiles, utilitaires et cyclomoteurs anciens ou récents.

Renseignements :

ML Garage, impasse de Pouret - 04 74 23 01 91

Ouvert du lundi au vendredi : 7h30 - 12h15 et 13h30 - 18h

et le samedi matin : 8h - 12h



Un bar éphémère ouvert à la salle des fêtes



Pour conserver sa licence IV, la municipalité ouvrira un bar éphémère à la salle des fêtes de Confrançon du **1^{er} au 8 juin 2016**.
Nous vous attendons nombreux pour des rencontres conviviales et sympathiques.

Le Conseil Municipal

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires.

Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective.

Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...).

Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

Comment déclarer ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !

Numéros utiles

Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse :

Mail : cc-montrevelenbresse@wanadoo.fr

Internet : www.cc-montrevelenbresse.fr

Accueil : 04 74 25 68 98

Fax : 04 74 30 85 42

Services techniques (ordures ménagères, haies bocagères...): 04 74 30 85 60

Service animation : 04 74 25 68 97

Renseignements complémentaires :

- **Relais Assistantes Maternelles :** 04 74 25 40 64
- **Base de loisirs :** 04 74 30 80 52
- **Médiathèque :** 04 74 30 87 90
- **PIJ (point information jeunesse) :** 06 72 25 35 95
- **CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) :** 04 74 30 78 24

Nouvelle correspondante
Le Progrès
Valérie Desmurs

Téléphones d'urgence

- **N° de téléphone d'urgence européen :** 112
- **Chef de corps des pompiers de Confrançon, Gilles GUERRY :** 06 89 95 81 60
- **SAMU :** 15
- **POLICE :** 17
- **POMPIERS :** 18
- **Centre Anti Poison de Lyon :** 04 72 11 69 11

Divers

- **Cabinet d'infirmières à Confrançon** 04 74 47 40 52 / 06 66 42 57 68
- **Assistante sociale** Maison de la Solidarité : 04 74 25 68 00
- **Médiateur :** sur rendez-vous à la Mairie de Montrevel : 3^{ème} mardi matin de chaque mois
- **Presse locale : Le Progrès :** Valérie DESMURS : 04 74 24 62 19 jeanval.desmurs@orange.fr



Renseignements administratifs

Tél. : 3939

Internet : <http://www.service-public.fr>

Démarches administratives par internet : <https://mon.service-public.fr/>

Horaires d'ouverture des déchetteries :

ETREZ :

lundi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

POLLIAT :

lundi, mercredi et samedi :
8h / 12h - 13 h 30 / 18 h (été 19 h)
vendredi : 13 h 30 / 18 h (été 19 h)

Amis du Sougey et de la Bresse

L'Association des « Amis du Sougey et de la Bresse » produira pour la 4^{ème} fois, UN GRAND SPECTACLE NOCTURNE, mis en scène par Xavier Arlot, en juillet 2016, à la ferme du Sougey.

Les spectacles précédents ont attiré par leur nouveauté et la qualité de leur prestation, plus de 30 000 spectateurs et ont atteint aujourd'hui une dimension à l'échelle de la Région Rhône-Alpes.

Le spectacle de 2016, présentera dans le cadre de la Commémoration de la Guerre de 14-18, la vie d'UN VILLAGE BRESSAN pendant cette période, avec ses joies et ses peines, sa vie quotidienne et toutes les répercussions et les mutations apportées par la guerre notamment en ce qui concerne les femmes.

Il réunira comme les précédents plus de 350 personnes dont 200 acteurs et figurants, des chevaux et des cavaliers.

Les 12 représentations auront lieu du 7 au 24 juillet 2016, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 22h à 23h30. Le site sera ouvert dès 19h30 avec des expositions sur les différents aspects de la Grande Guerre et des présentations d'ouvrages sur le sujet. Buvette et restauration rapide.

L'objectif est de poursuivre la restauration de la ferme, en particulier celle de la grange, avec le projet d'en faire un lieu d'accueil et un espace culturel pour des ateliers scolaires, des expositions, des concerts, des conférences ou des représentations théâtrales.

Une prévente de billets à prix réduit sera mise en place à la fin de l'année, du 1^{er} décembre au 15 février 2016.

S'adresser à l'Office de Tourisme de Montrevel-en-Bresse aux heures des permanences.



CAF de l'Ain

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, deux services accessibles en permanence sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Pour signaler un changement de situation.
- Pour réaliser une demande par téléprocédure (avec envoi des pièces justificatives).
- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour télécharger et/ou imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre Caf.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

Par téléphone au 0 810 25 01 10

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Pour consulter votre dossier :

- date et détail des paiements,
- état de traitement de votre courrier,
- demande d'une attestation de paiement.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du caf.fr (en un clic sur le lien "code confidentiel perdu" ou "numéro allocataire perdu"), ou par courrier.

Ligue contre le cancer



Grâce à la générosité de tous et au dévouement de ses bénévoles, le Comité Départemental de l'Ain de lutte contre le cancer poursuit son action.

Cette année, les délégués de la commune ont recueilli la somme de 2 728 €, à laquelle s'ajoute 659 € de dons reçus lors du décès de M. Norbert Rolly.

Cet argent contribue à financer cinq équipes prestigieuses qui orientent leurs recherches dans des directions variées dont le projet « CANOPEE » qui permettra d'adapter les traitements à chaque malade (le montant d'aides reçu pour 2014 a été de 413 500 €).

Les frais de fonctionnement de la Ligue, très surveillés, représentent seulement 5% de son budget.

Parallèlement, la Ligue de l'Ain mène une action dans les écoles afin d'expliquer les dangers du tabac auprès de 4 000 élèves de CM1 et CM2, pour leur donner les arguments afin de résister à la tentation tabagique des plus grands lorsqu'ils arriveront en 6ème.

La Ligue de l'Ain s'implique largement dans la mise en œuvre du dépistage des cancers du sein et des cancers colorectaux.

L'action de la ligue est essentielle pour aider les malades et pour faire avancer la Recherche. La recherche en cancérologie a davantage progressé depuis dix ans qu'au cours des cinquante dernières années.

Pour diverses raisons, en 2016, la collecte se déroulera en mai et juin.

Toutes les personnes désireuses de faire partie de la délégation de la commune seront les bienvenues.

Face au cancer, on est plus fort ensemble.

Les déléguées de la commune
Marie VELON - Christiane BROYER - Danièle FARENC - Mireille CARJOT

Renseignements :

Marie VELON : 04 74 30 29 66

L'ADMR est au service de tous les habitants De la petite enfance aux personnes âgées

Avec une quarantaine de salariés et plus de 40 000 heures de travail au service des familles et des personnes de tous âges, l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de la Communauté de communes de Montrevel s'inscrit parmi les acteurs sociaux essentiels du territoire.

Si l'activité auprès des personnes âgées est la plus importante et la mieux connue (72% de l'activité totale de l'association), les interventions auprès des personnes en situation de handicap (12.5%) et celles auprès des familles (11.14%) continuent de progresser.

Aux prestations habituelles adaptées aux besoins des personnes âgées (ménage, repassage, préparation des repas, aide aux démarches administratives simples, soutien moral) est venu s'ajouter le service de bricolage-jardinage. L'ADMR, c'est encore le service de portage des repas. C'est un esprit de services auprès des personnes de tous âges faisant appel à elle (y compris pour la garde des jeunes enfants) par l'intermédiaire de ses aides à domicile ou de ses auxiliaires de vie qui assurent les lever, coucher, toilettes des personnes dépendantes.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat de l'ADMR

Tél : 04 74 30 89 01 ou par mail : amontrevel@fedo01.admr.org

L'association réunit des bénévoles chargés de sa gestion et des salariés qui se veulent, ensemble, au service des usagers. Elle recrute régulièrement du personnel et est également à la recherche de nouveaux bénévoles pour enrichir son conseil d'administration.

Un accompagnement de A à Z des propriétaires privés dans les travaux de rénovation énergétique de leur logement !



Vous aimeriez réduire les consommations énergétiques de votre logement ? Vous vous demandez par où commencer ? Quels travaux sont prioritaires ? Quelles économies d'énergie sont possibles ? Quel budget serait nécessaire ? Quelles aides vous pourriez obtenir pour réaliser ces travaux ? Comprendre les devis et faire le

bon choix ? Savoir comment suivre votre chantier ? Et bien d'autres questions peut-être ?

Le Syndicat mixte du bassin de Bourg en Bresse - Cap 3B (www.cap3b.fr) vous proposera dès le 1er trimestre 2016 un service personnalisé d'accompagnement dans vos projets de rénovation énergétique et de valorisation de votre bien immobilier. Il s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs, en maison individuelle ou en copropriété. Ce service réservé aux habitants du Bassin de Bourg en Bresse (8 intercommunalités), sera animé par l'association Hélianthe (www.helianthe.org).

Encore un peu de patience, mais d'ici là vous pouvez faire savoir à Cap 3B que vous êtes intéressé en remplissant un formulaire en vous rendant sur <http://www.cap3b.fr/plan-climat/renovation-energetique.htm>.

Dès que le service sera lancé, vous serez recontacté.



Un architecte-conseiller gratuitement à votre disposition

Propriétaires, vous souhaitez construire, agrandir ou réhabiliter votre habitation.

Vous pouvez bénéficier de l'aide gratuite d'un architecte-conseiller du CAUE de l'Ain, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1997.

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, vous pouvez contacter le CAUE pour convenir d'une rendez-vous avec un architecte-conseiller qui vous rencontrera sur le terrain pour vous conseiller.

Un compte-rendu de visite vous sera transmis, ainsi qu'au maire de votre commune.

Vous resterez les seuls maîtres de votre projet mais vous éviterez ainsi beaucoup d'embûches.

Renseignements :

CAUE de l'Ain : 04 74 21 11 31
contact@caue-ain.com

Pour plus d'informations sur les conditions de notre conseil, consultez le site internet du CAUE de l'Ain dans la rubrique «Particuliers»

Conseil en architecture, urbanisme et environnement de l'Ain (CAUE)

Le cinquantième de la Communauté de Communes... Une journée mémorable !

Le temps était vraiment de la partie pour la cérémonie protocolaire qui a officialisé la dénomination du centre culturel «Louis Jannel ». C'est en présence de Mr L. Touvet, Préfet de l'Ain, de nombreux élus du département, de la famille et des amis du Dr Jannel, que Mr Jean Pierre Roche, Président de la Communauté de communes accompagné de la petite Louise, arrière petite fille du docteur, a dévoilé la plaque commémorative.

L'après-midi, sur le site de la Plaine tonique de Montrevel en Bresse, toutes les communes étaient représentées aux jeux inter-villages dans une ambiance conviviale et sportive. Les Bleus de Confrançon emmenés par leurs capitaines n'ont pas démerité et ont bien défendu les couleurs de notre commune.

En soirée, victimes de notre succès, ce n'est pas moins de 800 repas qui ont été servis grâce aux bénévoles dont je salue l'efficacité.

Pour terminer en beauté la journée sur une note poétique, un magnifique spectacle réalisé par la troupe locale des Quidam's s'est déployé dans le cadre aquatique et champêtre de la base et a enchanté petits et grands.

Christiane Colas





Les conscrits de 2015



Classes de Confranco 15 Février 2015